

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 17/2022**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12/09/2022****OBJET : numérotation des rues**

L'an deux mille vingt deux et le douze septembre à quatorze heure, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs PERRET Nicolas, MALHERBE Eric, THIOT Jacques, BRUN Roger, VIGIER Urbain, PAGES Josyane.

Étaient absents : CHAYLA Valérie

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de nommer les rues du village de Rieutort et de Marchastel ainsi que de numéroter chaque habitation.

Pour ce faire, la poste nous a établi un devis pour nous accompagner dans cette démarche pour la mise en place de la base d'adresses locales pour un montant de 1 500 € H.T. (hors plaques et numéros).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- accepte ce projet
- valide le devis de la poste
- autorise monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 12 septembre 2022
Le Maire

